



La crèche Pop-corn à Luminy a soufflé sa première bougie, dans une ville où la construction de crèches municipales est à l'arrêt depuis 19 ans. PHOTO DR

# En crèche, des bébés biberonnés au privé

## Petite enfance

Des élus de la Ville de Marseille soutiennent l'installation de crèches privées. La dernière née, Pop-corn, a soufflé sa première bougie sur le site de Luminy.

**La municipalité n'a plus construit de crèches municipales depuis 19 ans. Budgets en berne et choix politiques poussent les communes à se délester de la garde des bébés.**

Premier entracte pour Pop-corn. La crèche à gestion privée du réseau People&baby a fêté son premier anniversaire sur le campus de Luminy à Marseille. De bonnes fêtes se sont penchées sur son berceau, puisque la structure d'accueil est née de la volonté d'Aix-Marseille-Université (AMU), du CNRS et des entreprises de Luminy de proposer des solutions de garde pour leurs collaborateurs.

Catherine Chantelot, adjointe au maire de Marseille (LR), déléguée à la petite enfance et aux crèches, et Patrice Vanelle, vice-président d'AMU, en personne ont soufflé la première bougie de ce type d'accueil appelé à se développer dans une ville qui n'a plus construit une seule crèche municipale depuis

19 ans. Une aubaine pour les initiatives privées.

People&baby se présente comme le premier gestionnaire privé indépendant de crèches en France. Créée en 2004, la société gère 230 crèches pour des municipalités (80) ou des entreprises (600) et se positionne également comme le leader des réseaux de crèches en ligne via son site regroupant 840 crèches partenaires.

### Le privé prospère

Le campus de Luminy est une belle carte de visite, pour cette société dont le directeur régional, Hervé Margail, ne cache pas son intention de se développer sur d'autres quartiers de la ville. Marseille souffre d'un déficit d'équipements publics dédiés à la petite enfance. « L'ouverture des crèches est souvent inférieure aux besoins des familles », assure le directeur régional de People&baby.

Les entreprises privées prospèrent sur la pénurie. À Pop-corn, où l'on applique le même tarif que dans n'importe quelle autre crèche

municipale, aux côtés des financements de la CAF, les entreprises ont pris le relais des collectivités. Ce qui est tout bénéf dans une ville où sur 15 130 places de crèche pour 35 000 enfants, 2 842 sont municipales, 2 915 associatives et 1 541 relèvent du secteur privé. L'initiative associative et privée a depuis longtemps rattrapé le public en matière d'offres.

« Cela fait des années que la Ville de Marseille ne construit, ni ne finance de crèches collectives », observe Pascale Baulieu, responsable du syndicat CGT des territoriaux. L'organisation syndicale avait lancé un mouvement de grève en début d'année contre le manque de moyens et la dégradation des conditions de travail. La mairie avait alors dû reculer, après avoir un temps interrompu le service des bébés cars, des équipements mobiles destinés aux quartiers populaires, pour redéployer du personnel, là où les effectifs sont pléthoriques.

La baisse des dotations d'État ne justifie pas tout mais sert souvent de prétexte pour se lancer dans

des partenariats public-privé (PPP) aux contours flous.

Catherine Chantelot ne dément pas, « on ne crée plus de crèches municipales pour des raisons financières et de rapidité. C'est plus facile et rapide de répondre aux demandes associatives et privées. » Les délais de réalisation sont ridicules. Il faut trois ans pour réaliser un projet municipal, tandis qu'associatif et privé ficelleront le leur en un temps record de 12 mois. « Et ça coûte 10 fois moins cher », assure l'élue.

Dans une ville à l'arrêt depuis de nombreuses années, la municipalité défend une politique d'extension et de rénovation de ses équipements et assure l'accompagnement d'initiatives privées par du soutien auprès des commissions d'attribution, de l'aide à l'implantation et au diagnostic. « On ne se détourne pas de notre mission de service public », insiste Catherine Chantelot, qui rappelle que les villes n'ont aucune obligation en matière d'accueil de la petite enfance.

C.W.

## BILLET

Catherine Walgenwitz

### Le marché des couches culottes

● En mai 2015, praticiens, universitaires, chercheurs, formateurs, militants de la cause des jeunes enfants lancent un appel pour que demain il n'y ait plus un bébé à la consigne et réitèrent leur exigence de développer des modes d'accueil de qualité. La jeunesse avait été érigée au rang des priorités par le président Hollande, on s'attendait à ce qu'une politique publique ambitieuse pour la petite enfance constitue un investissement pour l'avenir. Chaque famille doit pouvoir prétendre à un mode d'accueil de qualité en crèche ou à l'école maternelle sans barrière financière. Que constate-t-on aujourd'hui ? Marseille, qui s'est récemment distinguée pour l'état de ses écoles publiques, accuse un autre retard, cette fois-ci en matière d'accueil des tout-petits. Si elle parvient à rattraper ses lacunes, c'est en soutenant des projets privés et associatifs.

### Les entreprises privées sont devenues de véritables puissances financières

Au motif que la baisse des dotations d'État affaiblit les budgets des collectivités, les municipalités se tournent vers le secteur privé. Dans la cité phocéenne, la Sodexo détient déjà le plus gros marché d'Europe des cantines scolaires et il y a 19 ans, bien avant la période de disette budgétaire, l'arrivée de Jean-Claude Gaudin à la tête de la ville signe la fin des réalisations publiques pour la petite enfance.

Un grand marché s'ouvre au secteur privé. Les crèches constituent toujours un secteur dynamique, où la demande est forte. Deux sociétés sont leader sur le marché, Babilou et les Petits Chaperons Rouges dépassent déjà les 100 millions d'euros de chiffres d'affaires. Mais quels seront les gardes-fous d'un système voué à la concurrence ? En 2010, grâce à la mobilisation, le décret Morano qui voulait autoriser l'optimisation de l'occupation des locaux et l'augmentation des employés moins qualifiés avait avorté. Les tentations sont toujours là.

## REPÈRES

**17 361** enfants ont été recensés en 2014, pour lesquels une structure de garde est recherchée. Ce qui concerne 53% des moins de trois ans. Les arrondissements où la demande est élevée sont les 2e, 4e, 5e, 9e et 12e.

**1 000** places seront créées entre la période 2014-2017 dans les territoires prioritaires de Marseille. Le pacte de cohésion sociale avait fixé cet objectif pour lequel la Ville avait mis en place un observatoire de la petite enfance.

**7%** Le montant d'une place en crèche ne fait qu'augmenter, de 7% en deux ans. Le coût de fonctionnement était de 13 347 euros en 2011, puis de 14 330 en 2013, d'après l'observatoire national de la petite enfance.